



Centre de recherches en droit des assurances de Niort

L'évolution de l'assurance

Le développement de l'assurance correspond à une tendance séculaire qui vise à garantir la réparation de tout dommage causé aux personnes et aux biens. A présent, l'exigence de sécurité prend une forme nouvelle : il convient de garantir l'avenir des individus et de leurs proches grâce à des mécanismes fondés sur l'assurance-vie. En outre, des risques liés au développement technologique et à la biotechnologie apparaissent : que l'on songe à l'assurance des filières agro-alimentaires ou à l'indemnisation des risques technologiques.

Conjointement le droit de la responsabilité évolue vers une réparation automatique de tout dommage subi par toute victime et le droit des contrats connaît une importante mutation en raison de l'utilisation massive de l'électronique et des communications à distance.

Le droit des assurances recouvre ces champs disciplinaires de la responsabilité et des contrats tout en suscitant ses propres problématiques. Il en est ainsi des questions liées aux formes institutionnelles variées que peut revêtir l'activité d'assurance.

L'importance de l'assurance à Niort

La présence historique des Mutuelles à Niort et leur rôle économique moteur a conduit à la création de formations en assurance sur le Pôle universitaire niortais. En effet, la Faculté de droit de Poitiers a créé un DEUST en « Droit des assurances » et une MST « Politique et Droit de l'assurance » ; cela lui a permis de tisser des liens, notamment avec les sociétés d'assurance mutuelle présentes sur le site. Afin de compléter l'offre de formations, il a été créé un DESS, en cohabilitation avec la Faculté de droit de La Rochelle : le DESS « Assurance et responsabilité » bientôt Master professionnel.

La nécessité d'un centre de recherches

L'existence d'objets d'études propres au droit des assurances conjuguée à la présence des centres stratégiques et décisionnels des grandes mutuelles françaises et de formations universitaires propres à la discipline conduisent naturellement à la création d'un centre de recherches. Aujourd'hui le monde de l'entreprise et les collectivités territoriales qui ont soutenu le développement de formations professionnelles propres à un secteur d'activités peuvent compléter le dispositif mis en place par un investissement dans la recherche élément indispensable de leur développement. En effet, acteurs du monde économiques, juristes praticiens ou universitaires doivent prendre le temps de la réflexion en commun afin de réaliser la synthèse des mutations en cours et proposer des analyses nouvelles afin de forger les outils juridiques de l'avenir. En outre, le rayonnement d'un secteur professionnel et des collectivités territoriales se mesure également dans son engagement en des actions recherches. La communication permanente organisée autour de manifestations scientifiques sous forme de colloques et de publications de ce centre ne peuvent que contribuer à la reconnaissance de Niort comme capitale de l'assurance.

Un centre de recherches au sein de la Cité de l'assurance de Niort

La création d'une Cité de l'assurance à Niort s'inscrit parfaitement dans le développement de cette capitale régionale en capitale européenne de la mutualité. Au sein cette cité il serait parfaitement judicieux d'insérer un centre de recherches qui permettra de créer un lieu permanent de réflexions et de collecte d'information.

Activités du centre

Ce centre aura vocation à organiser un rendez-vous mensuel sur un thème d'actualité avec les acteurs locaux de l'assurance. Un colloque annuel d'envergure nationale et internationale permettra d'échanger et de communiquer entre acteurs et théoriciens du secteur.

Au quotidien, un centre de recherches et de documentation se devra d'être doté des ressources documentaires sous forme traditionnelle et numérique en provenance du monde entier.

Moyens à mettre en œuvre

Il sera nécessaire de prévoir :

- accès à une salle de congrès de 300 places au moins ;
- accès à une salle de séminaires d'une cinquantaine de places ;
- un espace de documentation en droit des assurances au sein de la bibliothèque de la cité de l'assurance ;
- accès à une salle de réunions ;
- cinq bureaux

La disponibilité d'un personnel de secrétariat et un personnel technicien documentaliste sera nécessaire au bon fonctionnement du centre.

Structuration scientifique

Directeur : Luc Grynbaum

Professeur des Universités, Doyen de la Faculté de droit de La Rochelle

Co-directeur du DESS Assurance et responsabilité (Poitiers-La Rochelle) et du DEA Droit de la responsabilité (La Rochelle)

Directeur scientifique de l'ouvrage collectif « L'assurance des particuliers » Ed. Dalloz Argus, à paraître nov. 2004

Co-directeur : Joël Monnet

Professeur des Universités, Directeur du Pôle universitaire niortais

Co-directeur du DESS Assurance et responsabilité (Poitiers-La Rochelle)